

Principe Actif

1. contexte

Le projet porté par l'association PRINCIPE ACTIF, association à but non lucratif créée en décembre 2001, est de développer des outils de communication de proximité pour les habitants, les associations et les acteurs de la société civile. Les deux actions que présente l'association sont d'une part la création d'une radio associative de proximité et d'autre part la mise en ligne d'un site Internet portail de l'agglomération. Ainsi, l'association situe son action dans le secteur de l'animation territoriale socioculturelle.

Dans la déclaration en préfecture, l'objet de l'association a été situé sur la région Haute Normandie. L'action principale de l'association se situe plus précisément sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Evreux, qui regroupe 31 communes pour une population totale de 81000 habitants.

Néanmoins, l'association envisage de porter des projets ponctuels hors de l'agglomération, principalement sur le département de l'Eure.

Au niveau des médias de l'agglomération d'Evreux, outre la presse locale et France 3 Haute Normandie, il existe une seule radio associative et évangéliste Radio Plus, une antenne de France Bleue Haute Normandie et une radio commerciale locale Radio Cristal. Il n'existe, par ailleurs, aucun autre média associatif.

Sur Internet, il n'existe aucun site véritablement représentatif de l'agglomération.

2. charte

Le projet de radio associative entend respecter une charte de valeurs inspirée de la charte des devoirs des journalistes éditée par le Syndicat National des Journalistes . Ainsi, lors de l'adhésion à l'association il est demandé d'agréer une charte de bonne conduite inspirée à partir de celle de 1945. Elle est ainsi rédigée :

La signature de cette charte engage l'adhérent à :

- Ne tenir aucun propos politique ou religieux dans le cadre de l'association.
- Prendre la responsabilité de tous ses dires et écrits (même anonymes).
- Tenir la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération de documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes.
- N'accepter que des missions et reportages compatibles avec la dignité.
- S'interdire d'invoquer un titre ou une qualité imaginaire, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque.

- Ne commettre aucun plagia, citer les confrères dont on reproduit ou exploite un texte.
- Garder le secret professionnel.
- Revendiquer la liberté de publier honnêtement ses informations.

En cas de non respect de ses engagements, l'adhérent, après convocation devant le Conseil d'Administration, se verra exclu de l'association .

3. promoteurs et porteurs du projet

Le projet est porté par l'association Principe Actif.

Les usagers de ce projet sont les habitants de l'agglomération ébroïcienne. Plus précisément, c'est un média mis à disposition des associations et les acteurs de la société civile, pour la promotion de leurs initiatives et activités. Dans ce sens il nécessite un investissement de la part des associations de l'agglomération, afin de faire vivre le projet. Principe Actif encourage donc les membres d'associations locales à s'intégrer dans le fonctionnement de l'association.

Dans une moindre mesure, un apport similaire est souhaité lors des prestations ponctuelles fournies hors agglomération.

4. le projet de l'association

L'objectif général de ce projet est la création d'une structure de formation et d'animation capable de développer des outils de communication alternatifs favorisant la participation active des habitants et des associations à la vie locale. L'association souhaite ainsi mettre à disposition des habitants et des associations des média par lesquels ils puissent communiquer, s'informer et développer leurs activités.

LES FINALITES

Favoriser de nouvelles pratiques éducatives et pédagogiques :

- Connaître le fonctionnement théorique et technique d'une radio,
- Apprendre à travailler en groupe, respecter le droit de parole et développer un esprit critique,
- Sensibiliser aux outils de recherche, de maîtrise et de fabrication de l'information,
- Eduquer à la compréhension des technologies de l'information et de la communication.

Un projet de développement local, créateur de lien social et favorisant la participation active de la population à la vie de l'agglomération :

- En donnant aux habitants un moyen de s'exprimer sur les grandes questions de société,
- Par le développement de nouvelles actions transversales, c'est à dire permettant des relations intergénérationnelles et interculturelles, favorisant ainsi la mixité,
- Par le développement des relations entre les différents acteurs de la vie locale

(habitants, associations, institutions, marché), afin de créer une synergie des actions sur le territoire,

➤ Par la communication autour des initiatives des habitants et des associations, et des grands événements de la vie de l'agglomération.

Développer de nouvelles actions permettant des relations intergénérationnelles et favorisant la mixité :

➤ En développant des ateliers d'animation adaptés en direction de différents publics : structures de jeunes (associations, centres de loisirs, écoles,...) ; structures du 3^{ème} âge (associations, maisons de retraite,...) ; structures pour étrangers (associations, foyers,...)

➤ En favorisant la rencontre des différents publics formés et la collaboration au sein des ateliers

Sensibiliser la population aux différentes pratiques artistiques et culturelles

Principe Actif La Radio

C'est un projet de création à moyen terme d'une radio associative pour l'agglomération ébroïcienne, émettant en permanence sur les ondes hertziennes et sur Internet.

C'est l'ouverture d'un nouvel espace de communication de proximité:

- outil d'information et de communication autour de thématiques ou pour les grands événements et les manifestations de la vie locale,
- outil de diffusion des activités socioculturelles et de sensibilisation aux différentes pratiques artistiques,
- moyen de solliciter la participation des habitants à la vie locale,
- relais et partenaire des initiatives citoyennes et des campagnes d'intérêt public,
- lieu de discussion favorisant la mixité culturelle et intergénérationnelle,

Afin d'assurer l'animation des temps d'antenne, l'association met en place des ateliers de formation, adressés principalement aux jeunes, mais pouvant être adaptés aux adultes et aux personnes âgées :

- au fonctionnement théorique et technique d'une radio,
- aux outils de recherche, de maîtrise et de diffusion de l'information,
- aux techniques de préparation, d'enregistrement et de montage de reportages,
- à la programmation et à l'animation de la diffusion sur les ondes hertziennes et sur Internet.

En outre, l'association Principe Actif souhaite développer des expériences similaires hors de l'agglomération.

Ainsi, l'association propose, aux associations et structures locales, d'installer une radio temporaire

émettant sur les ondes hertziennes et sur Internet. Cette action peut s'insérer dans la promotion d'un événement ou dans le cadre d'un projet pédagogique.

La demande de fréquence temporaire se fait, auprès du CSA, au minimum 2 mois avant la période de diffusion prévue.

Une action spécifique est prévue en direction des personnes âgées de l'agglomération d'Evreux. Ce projet est en direction de plus d'une trentaine d'associations du 3^{ème} âge et de retraités, ainsi que de l'ensemble des maisons de retraite de l'agglomération.

Il consiste à mettre en place des ateliers d'animation adaptés, autour d'outils de communication.

Finalités :

1. perpétuer la mémoire vivante
2. valoriser le sentiment d'intégration des personnes âgées dans la société actuelle
3. développer des actions favorisant l'échange intergénérationnel

Objectifs :

- Faire vivre le souvenir et transmettre l'expérience acquise par les aînés

Des plages horaires seront réservées aux témoignages de personnes âgées sur leur expérience de vie dans l'agglomération, sur des moments de l'histoire qui les ont touchés, sur des lieux liés à leur passé et à leur présent.

- Associer les seniors à la vie sociale de l'agglomération d'Evreux

Afin de rompre le sentiment d'isolement que peuvent ressentir certaines personnes âgées, il est nécessaire de rester à leur écoute et de prendre en compte leur expression. La radio est un moyen qui leur est donné de prendre la parole et de s'exprimer sur les sujets qui les touchent ou sur des questions d'actualité sur lesquelles elles veulent donner leur avis. Par le biais de la radio et du site Internet, elles seront intégrées dans un réseau d'acteurs de la vie locale de l'agglomération mais aussi dans un forum de discussion qui dépasse le seul cadre de la radio.

Cela peut aviver le désir de ces personnes de s'investir plus activement dans la vie locale et renforcer leur sentiment d'utilité et d'identité par rapport à la société actuelle.

- Privilégier une dynamique relationnelle faite d'écoute et de communication

L'association Principe Actif développe un projet radio ainsi que celui d'un site Internet portail de l'agglomération d'Evreux. L'action de l'association s'adresse à tous les habitants quel que soit leur âge et quel que soit leur situation. Permettre aux personnes âgées de bénéficier d'une formation de découverte des technologies de l'information et de la communication, est un moyen de réduire le « fossé » des générations. C'est aussi un outil pédagogique qui peut permettre aux personnes âgées d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire.

De nombreux jeunes ayant suivi les ateliers de formation à la radio proposés par l'association sont désormais capables de collaborer de manière constructive à la préparation d'émissions. Ainsi, ils

peuvent collaborer lors d'ateliers d'apprentissages des médias, de sensibilisation aux outils de recherche et de fabrication de l'information '

- Communiquer autour des associations portées par les seniors de l'agglomération

Cet objectif correspond au projet de l'association qui est de donner les moyens d'informer et de communiquer aux acteurs locaux de la vie de l'agglomération d'Evreux. Pour cela, l'association met à disposition la radio mais aussi le site www.principeactif.net, site portail des activités des associations de l'agglomération.

Mise en place :

- D'ateliers de découverte du fonctionnement théorique et technique d'une radio : techniques d'animation de l'antenne, gestion de la grille de programmes, installation technique de la diffusion sur les ondes hertziennes et sur Internet,...
- D'ateliers d'apprentissage des techniques d'écriture, de prise de parole, d'interviews, de conception et de réalisation de reportages et d'émissions '
- De moments de concertation adaptés et de mise en valeur des résultats et des réalisations effectuées.

Ces ateliers se concrétiseront par la production de reportages et d'émissions récurrentes et intégrées de manière régulière dans la grille de programmation de la radio. Leur réalisation associera les personnes âgées ayant participé aux ateliers, les jeunes et les bénévoles de Principe Actif. Les thématiques spécifiques seront définies en concertation avec les animateurs de la radio et devront respecter les objectifs du projet.

Ces reportages et émissions seront diffusés sur les ondes de la radio et sur le site internet.

Résultats attendus :

- Amener les personnes âgées à être des acteurs de la radio par la conception, la préparation et la diffusion de leurs travaux
- Faire participer les personnes âgées à des émissions avec les jeunes , permettant l'échange et la communication entre les générations
- Impulser une dynamique autour des associations du 3^{ème} âge et des maisons de retraite, visant à intégrer la programmation régulière d'émissions et fidéliser un public large sur ces émissions
- Intégrer des personnes âgées et des membres des associations du 3^{ème} âge dans l'équipe de rédaction de la radio

[Le site Internet principeactif.net](http://www.principeactif.net)

L'idée d'un projet de mise en ligne d'un site Internet diffusant la radio est venue de l'impossibilité d'obtenir une fréquence radio permanente à court terme. C'est ensuite devenu un projet à part entière, entrant dans l'objectif de Principe Actif de mise en place d'outils de communication de proximité. L'objectif de ce site n'est pas uniquement de permettre la diffusion permanente de la

radio, mais de devenir un site portail des activités associatives de l'agglomération. Un pré-projet peut être ainsi présenté :

- Créer un guichet unique virtuel des services associatifs et administratifs : centraliser les différents services sociaux, économiques, culturels, sportifs ' proposés par les associations et les structures de l'agglomération,
- Faciliter l'accès des habitants à l'information concernant la vie de l'agglomération et les grands événements portés par les associations et les structures locales de l'agglomération,
- Donner aux associations, aux acteurs de la société civile et aux structures locales un moyen supplémentaire de se mettre en relation,
- Créer un forum de discussion et d'échange de savoir ouvert à tous les habitants,
- Permettre aux habitants de l'agglomération de se connecter à ce site en installant des bornes d'accès dans l'ensemble des communes.

Après la réalisation d'une enquête auprès des associations et des structures locales de l'agglomération, la conception de ce projet sera développée par l'association dans le courant de l'année 2003

5. financement de l'opération

▪ ressources marchandes

L'association propose à différentes structures, hors Communauté d'Agglomération d'Evreux, de mettre en place des fréquences temporaires. Elles peuvent servir à communiquer autour d'une manifestation organisée par une commune ou une association. Elles peuvent aussi être considérées comme un outil d'animation mis à disposition d'un centre de loisirs ou d'une maison de retraite, et être incluse dans le projet pédagogique d'une école. Selon le cas, l'association peut proposer la mise en place d'ateliers de formation d'un public local aux techniques de la radio afin que ces personnes assure l'animation lors de la diffusion. Une prestation complète (ateliers de formation, une semaine de diffusion et location de l'ensemble du matériel nécessaire) est proposée à 1800 €

En outre, l'association organise des manifestations exceptionnelles de soutien, essentiellement des concerts et soirées DJ.

▪ ressources non marchandes

Les adhésions de chaque utilisateur de la radio mais aussi de personnes souhaitant contribuer au développement de l'association.

L'action principale de l'association se déroule sur la Communauté d'Agglomération d'Evreux, ainsi une subvention de fonctionnement au titre du Contrat de Ville de l'agglomération est demandée. Elle conditionne une intervention gratuite pour les structures de l'agglomération en bénéficiant et participe au financement de près de la moitié du budget pour l'année 2002.

Des subventions sur des projets spécifiques sont demandées au Conseil Général de l'Eure, à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la CAF.

- **ressources non monétaires**

Le fonctionnement de l'association, celui de la radio et celui du site Internet reposent sur l'apport bénévole des adhérents. Le cas échéant, ils peuvent être sollicités pour le prêt de matériel que l'association ne peut acquérir.

6. les difficultés rencontrées

- **définition du projet**

Le projet vient de la réunion de personnes ayant déjà eu des expériences similaires et d'un projet de développement d'une structure de mise en relation d'associations. Ainsi, la conception du projet était concomitante à la création de la structure.

La principale difficulté de mise en place du projet provient de la motivation des membres des associations concernées, à se rallier au projet.

Du point de vue financier, la principale difficulté consiste à dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer la pérennité des actions et garantissant la participation des partenaires institutionnels.

7. résultats escomptés

Le projet de l'association est d'animer la vie associative de l'agglomération. Ainsi, dans l'absolu, l'objectif serait atteint lorsque le fonctionnement des outils mis en place se passera de structure d'accompagnement. Dans la réalité, l'objectif est de créer un réseau des associations de l'agglomération, autour de la radio et du site Internet. Ce réseau devrait permettre de développer une synergie des actions et stimuler la vie associative de l'agglomération. L'objectif passe par un intégration de membres d'associations dans la structure de ce réseau.

L'objectif de la mise en ligne sur le site Internet est de créer un guichet unique des services associatifs et administratifs de l'agglomération. Il s'agit de garantir l'utilisation de ce site dans un double sens : acteurs-usagers.

L'objectif à moyen terme du projet de radio associative de proximité est de fonctionner sur une fréquence permanente. Celle-ci ne peut être obtenue que par autorisation du CSA. Actuellement, le CSA ne désire pas créer avant 2004 de nouvelle fréquence au niveau national et par extension sur le territoire de l'agglomération d'Evreux. Une fréquence permanente ne peut être obtenue que si elle est libérée par une radio cessant son activité sur le territoire. Un appel à candidature est alors lancée. Elle est ouverte tant aux associations qu'aux stations commerciales, qui présentent souvent des dossiers financièrement plus convaincant.

Une autre solution reste toutefois envisageable, c'est de fonctionner en permanence grâce à des fréquences temporaires renouvelables de six mois. Dans ce cas, la diffusion est conditionnée par l'autorisation délivrée tous les six mois par le CSA. Elle n'ouvre alors aucun droit à la subvention accordée par le Fonds d'Aide aux Radios Associatives, d'une valeur approximative de 30000€

Un autre objectif du projet radio tient dans la capacité à mettre en place des périodes de diffusion temporaires hors de l'agglomération. La prestation fournie consiste à mettre en place des ateliers de formation et/ou louer et installer le matériel et/ou animer une fréquence temporaire. L'association souhaiterait établir des rendez vous annuels réguliers, en collaboration avec des associations ou

structures locales.

8. évaluations et confrontation des résultats

Une équipe, composée de membres du Conseil d'Administration de l'association, et extérieur au fonctionnement des ateliers de formation, de la diffusion et du site Internet sera chargé de suivre les évaluations en cours.

Des questionnaires seront distribués à l'ensemble des participants pour évaluer la pertinence de la formation. Des bulletins de sondage seront mis à la disposition du public dans les lieux publics.

Les critères quantitatifs retenus :

- nombres d'adhérents à l'association
- nombres d'associations concernées par la radio et par le site
- nombres de personnes inscrites en formation
- nombres d'auditeurs
- nombres de reportages et d'émissions produits
- nombre de connexions sur le site

Les critères qualitatifs retenus :

- respect des objectifs de l'association
- participation des adhérents
- évolution de la pratique radiophonique
- contenu des retours téléphoniques et via le site
- qualité interactive des échanges sur l'antenne et sur le site

Le travail de cette équipe sera présenté au Conseil d'Administration après chaque session de diffusion radio. Un compte rendu de ces résultats sera publié sur le site Internet et une copie sera envoyée à chaque partenaire financier du projet. L'évolution du projet prendra en compte les évaluations faites auprès des participants et des auditeurs

Chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale du mois de janvier, une présentation sera faite de l'ensemble des actions menées et de leurs résultats ainsi que du bilan financier.